

Communiqué

mercredi 4 février 2026

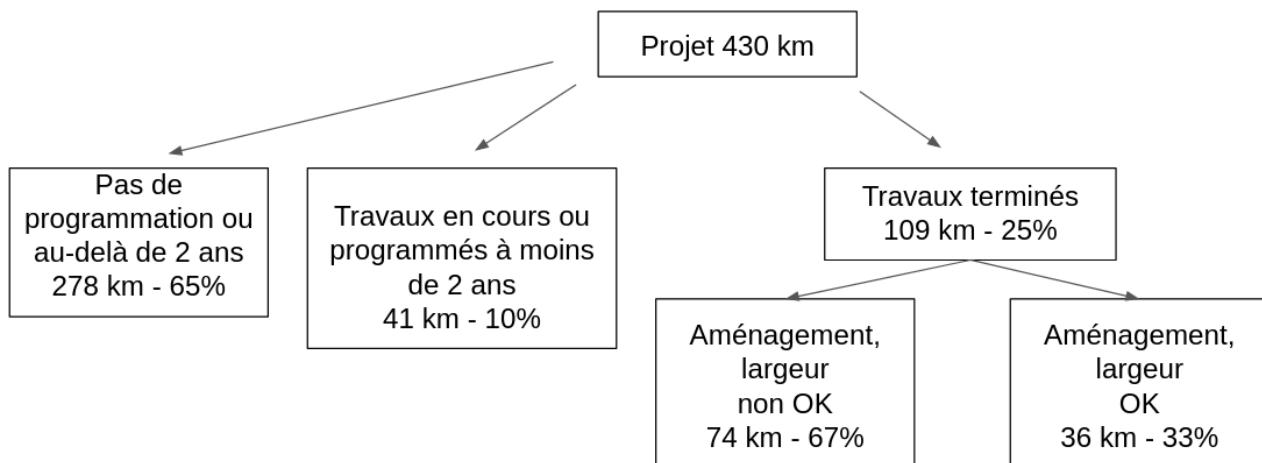
LE RESEAU EXPRESS VELO (REV), UNE REALITE DECEVANTE.

Sécurité, continuité, confort, lisibilité voilà ce dont ont besoin les cyclistes pour que le vélo soit un mode de déplacement attractif. Le réseau express vélo (REV) a ces ambitions mais il peine à se mettre en place sur l'agglomération toulousaine.

Évoqué dès 2012, c'est en 2019 que Tisseo, coordinateur du projet, adopte les grands tracés des 22 lignes soit 490 km. Côté réalisation, Toulouse Métropole doit construire ou aménager 290 km tandis que le Conseil Départemental Haute-Garonne prend en charge le reste du réseau (140 km). Actuellement la Métropole évoque 95 km au Gabarit REV et 20km en travaux. Côté Département on annonce 100km en 2028.

Tout ceci est flou et il est difficile de suivre la concrétisation de ce REV, tant en quantité qu'en qualité. 2P2R a donc décidé de **mener l'enquête et de mettre en place un observatoire** sous forme de cartographie [via son outil Velomax](#).

Deux informations objectives sont mesurées par tronçon : l'avancement (travaux terminés, en cours ou programmés à court terme voire non programmés et même renoncé) ainsi que la qualité lorsque les travaux sont réputés terminés : respecte t'on les minimas REV (bon aménagement avec la bonne largeur) ?



Aujourd'hui **seulement 8% du REV peut être considéré comme terminé et répondant aux standards du REV**. C'est très peu et loin des chiffres promis et annoncés par les collectivités. Et encore notre mesure de la qualité est incomplète et ne prend pas en compte d'autres éléments tout aussi indispensables : la séparation avec les piétons pour éviter les conflits, les régimes de priorité et leur lisibilité, la lutte contre le stationnement sauvage, le fléchage et le jalonnement.... (voir [le dossier de presse](#)).

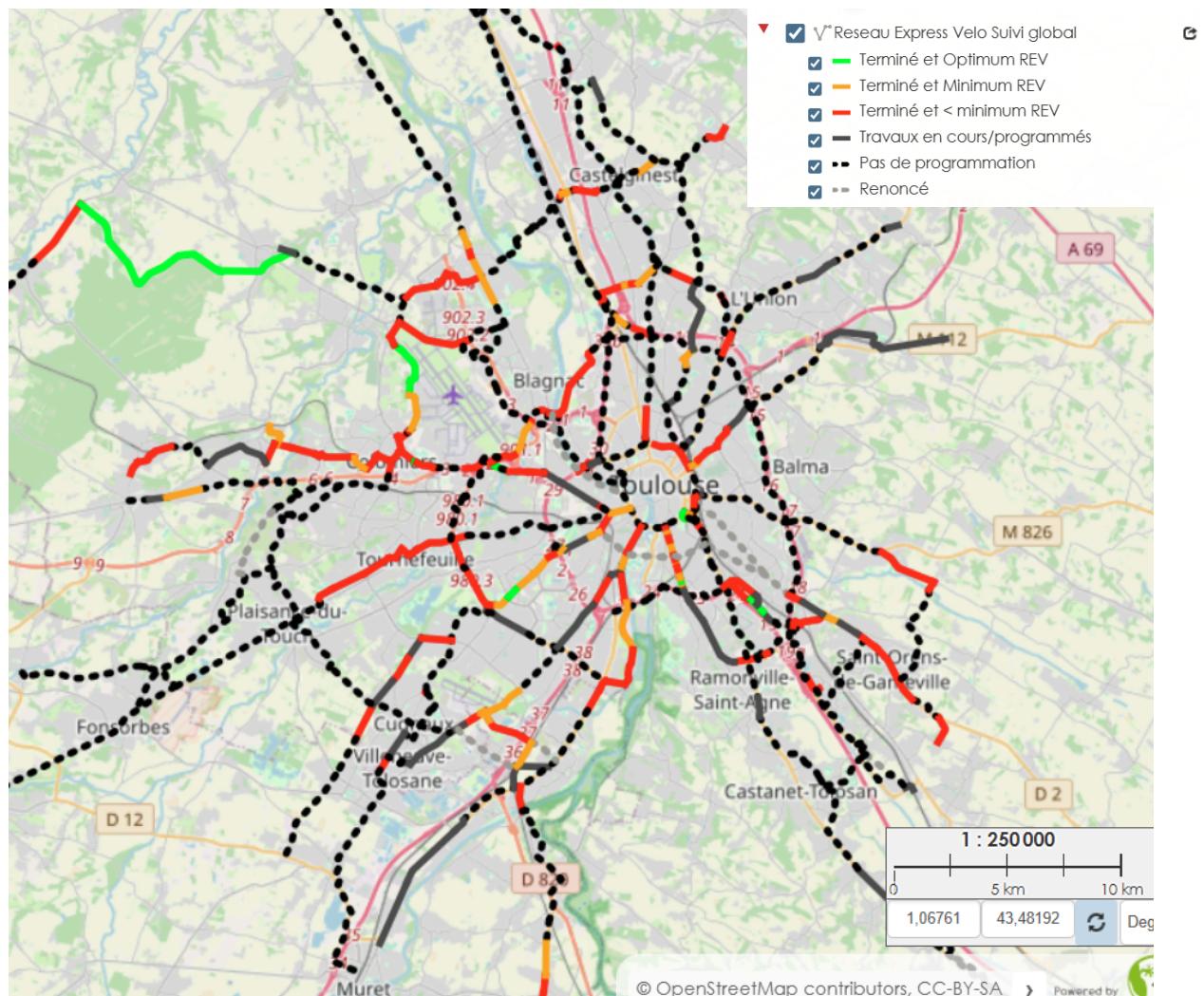
La qualité décevante du réseau construit doit questionner plus largement la place du REV. A-t-il été inséré tant bien que mal dans l'existant ou bien y a-t-il eu une réflexion plus globale sur la

rue pour penser le long terme ?

Créer un REV devrait être une porte d'entrée pour mieux partager l'espace public au profit des piétons et des cyclistes. Un REV de qualité nécessite de **revoir les plans de circulation**, réduire les transits à travers les quartiers, donner plus de place aux piétons, améliorer le cadre de vie des habitants, désimperméabiliser et végétaliser.

Un REV réussi exige des arbitrages forts, un investissement financier important ainsi que de la pédagogie auprès des habitants pour une bonne acceptation du changement surtout en milieu urbain contraint.

Ces préalables permettront à nos villes de basculer dans le XXI siècle, de répondre aux enjeux de mobilité et d'être adaptées au changement climatique. Nos futurs élus municipaux doivent donc mettre au cœur de leur politique de mobilité un REV abouti et de grande qualité.



Tous les détails de notre méthodologie, les chiffres détaillés, les bons et moins bons exemples de réalisations dans [le dossier de presse](#).

Contact : Sébastien Bosvieux (référent REV) : 06 02 36 23 81